



Cotisation retraite dans le cadre d'un stage en entreprise

Par **Renaud Houssin**, le **22/12/2009** à **10:12**

Bonjour,

Je suis actuellement en Master informatique dans un établissement privé.

Cette établissement libère ses étudiants deux jours par semaine pour leur permettre soit de travailler leurs cours chez eux, soit d'effectuer un stage en entreprise en plus du stage d'été obligatoire.

Etant dans le second cas et réalisant un stage de plus de 3 mois, l'entreprise dans laquelle je travail me verse un salaire mensuel au prorata des jours travaillé.

Etant donné que ce salaire est soumis à des cotisations sociales, je me demandais s'il était possible de faire valoir les trimestres travaillé pour la cotisation de retraite?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement,

Renaud HOUSSIN